



# FOYER RURAL DE COLOMBIER

29<sup>ème</sup> FOIRE A LA BROCANTE ET VIDE-GRENIER

MERCREDI 8 MAI 2024

Labadie – 24560 COLOMBIER

Responsable : Christine ROCHE

Secrétariat : Ayrton LECOUTRE VALDENNAIRE – 1985 Route Henri IV – 24560 COLOMBIER

Tél : 07 81 57 41 54 - E-mail : brocantedecolombier@hotmail.fr - Site : www.colombierenperigord.com

## REGLEMENT BROCANTE PROFESSIONNELS (à conserver)

### STANDS 20 m<sup>2</sup>

- Emplacements nus, numérotés et délimités
- 5 à 6 m de façade : **44 Euros** l'emplacement
- Possibilité de réserver plusieurs emplacements

#### TARIFS

**45 emplacements sont réservés aux professionnels jusqu'au 21 avril. A partir de cette date, ils seront mis à disposition des particuliers.**

### INSTALLATION DES STANDS

#### HORAIRES

- Installation : de 6 heures à 8 heures
  - Remballage : de 18 heures à 20 heures
- Aucun objet ne doit être abandonné sur place après remballage. L'emplacement doit être libéré propre. Un sac poubelle vous sera remis gracieusement à votre arrivée afin de repartir avec vos déchets.**

#### ACCES

- Doit être précisé sur le bulletin d'inscription (voir plan)
  - **Entrée 1 = Bergerac / Entrée 2 = Bouniagues**
  - Arrivée impérative par l'entrée choisie
  - Seuls les véhicules inscrits peuvent entrer dans l'enceinte de la foire
- Attention au plan de circulation établi**

### VEHICULES

- Accès à l'enceinte de la foire à un seul véhicule par emplacement réservé (celui enregistré à l'inscription)
  - **Interdiction de laisser les véhicules sur les stands à partir de 8 heures**
- Des parkings exposants sont à disposition des exposants*

#### Entre 8 h et 18 h, INTERDICTION :

- d'entrer dans l'enceinte
- de stationner dans l'enceinte
- d'entrer et sortir des parkings exposants

### INSCRIPTIONS

Sont admis les exposants professionnels (antiquaires et brocanteurs inscrits au registre du commerce).

- Exposition et vente d'armes, de copies d'ancien, d'imitations et de reproductions récentes INTERDITES
- Vente de produits alimentaires, de boissons, de plantes, de vêtements et autres objets neufs INTERDITE
- Vente d'ivoire et d'espèces protégées INTERDITE
- Revente d'objets neufs et artisanaux INTERDITE
- Envoi du dossier d'inscription :
  - Demande de participation
  - Pièces énumérées dans la demande
  - Chèque remis à l'encaissement le 10 mai 2024 (possibilité paiement PAYPAL ou virement bancaire, nous contacter à l'adresse mail ci-dessus).

*L'attribution des stands aux exposants sera faite à partir de la réception des dossiers complets, dans l'ordre d'inscription et dans la limite des places disponibles.*

**Le plan définitif étant arrêté le 1<sup>er</sup> mai, aucune modification ne sera acceptée après cette date.**

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.  
Pas d'envoi de confirmation d'inscription.  
Pas de remboursement en cas d'annulation d'une inscription définitive.**

### ASSURANCE

- Les exposants dégagent le Foyer Rural et la commune de Colombier de toute responsabilité en ce qui concerne les risques des marchandises exposées (vol, incendie, détérioration, etc...)
- Les chiens doivent être tenus en laisse

### RESTAURATION

- 8 heures : **Café / croissant offert** par les organisateurs
- 12 heures : **Apéritif offert** par les organisateurs
- Restauration: Bar - Grillades - Frites - Sandwichs - Crêpes  
*Barbecue individuel interdit aux exposants.*

### PRESSE ET PUBLICITE

- Importante publicité par voie de presse et radio
- 1 000 affiches, 15 000 flyers

La responsable  
Christine ROCHE

Le secrétaire  
Ayrton LECOUTRE VALDENNAIRE